

plaider ma cause de vive voix sur toutes les faces. Je l'ai déjà fait plus d'une fois dans ce palais de la Propagande, où vous voyez que je vais si souvent, mais d'où les secrets d'écho en écho ne doivent pas se transporter au Canada. Malgré toute l'ouverture avec laquelle je vous parle dans tout ce qui m'est possible, je ne crois pas que personne ne puisse me reprocher d'avoir manqué à la discrétion diplomatique. C'est vous qui en connaissez le plus long ; et dites-moi, en réalité, ce que vous connaissez. Que j'ai réussi dans les deux premières questions ? mais la chose est devenue un fait public, le télégraphe en ayant porté la nouvelle au pays. Mais ce que le pays ignore encore, ce sont les conséquences renfermées dans cette première réponse de la sacrée congrégation. Vous savez que la troisième question est en bonne voie ; mais quelle est-elle ? et je puis ajouter, la quatrième est sur le tapis, avec une montagne de documents. Je vous fais ces remarques, non pour vous narguer, mais pour rassurer ma conscience, et me prouver à moi-même que je n'ai pas trop parlé.

On pourra mal représenter le résultat, c'est ce qu'on a l'air de commencer à faire dans le journal..... Peu importe, ces insinuations n'auront qu'un temps. On peut être patient, quand on a dans sa poche la réponse claire, nette et précise pour fermer à des adversaires trop loquaces leur bec de corneille. Et on fait cela sans paraître y toucher. Ah ! me voici loin de ce pourquoi j'ai bien de l'ouvrage. Je dis donc que s'il ne s'agissait que de parler, la tâche serait bien allégée ; mais il faut tout mettre par écrit. Et comme les paroles écrites resteront toujours dans les archives de la Congrégation, il faut peser chaque mot, prouver chaque énoncé et tâcher de ne pas compromettre par un faux pas la liberté et les mouvements de l'avenir.

Je l'avoue franchement, c'est une besogne au-dessus de mes forces, surtout pour moi qui n'y vais pas par deux chemins, et qui dis carrément ce que je pense.